

# AGEN 2008 – 2014

## *Rappel de nos engagements*

### UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

ENGAGEMENT N° 1 : NOUS DEFINIRONS UNE VINGTAINNE DE QUARTIERS-VILLAGES. NOUS FACILITERONS LA CREATION D'ASSOCIATIONS DE QUARTIER LEGITIMES. AVEC ELLES NOUS ELABORERONS CHAQUE ANNEE UN CONTRAT DE QUARTIER DEFINISSANT L'ACTION MUNICIPALE POUR LA DUREE DU MANDAT. CE CONTRAT SERA ACTUALISE CHAQUE ANNEE ET SA MISE EN ŒUVRE EVALUEE ANNUELLEMENT.

ENGAGEMENT N° 2 : NOUS PROPOSONS QU'UN MEMBRE DE L'OPPOSITION PUISSE ETRE TITULAIRE COMME DELEGUE DE LA VILLE D'AGEN AU SEIN DU CONSEIL DE L'AGGLOMERATION

ENGAGEMENT N° 3 : CHAQUE RAPPORT EXAMINE EN COMMISSION FERA L'OBJET D'UN VOTE EXPRIMANT L'AVIS DE LA COMMISSION AU CONSEIL MUNICIPAL. LE RESULTAT DE CE VOTE SERA PRESENTE PAR UN RAPPORTEUR DESIGNÉ PAR LA COMMISSION.

ENGAGEMENT N° 4 : A CHAQUE PROJET SIGNIFICATIF, NOUS NOUS ENGAGEONS A CONSTITUER UN GROUPE-PROJET EXTRA-MUNICIPAL ASSOCIANT ELUS ET PARTIES PRENANTES DE LA POPULATION

ENGAGEMENT N° 5 : CHAQUE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SERA RETRANSMISE EN DIRECT SUR INTERNET

ENGAGEMENT N° 6 : NOUS SIEGERONS AU SEIN DE LA CAA, DE SON BUREAU ET DE SES COMMISSIONS POUR QU'AGEN ŒUVRE, AUX COTES DE SES COMMUNES-SŒURS, AU DEVELOPPEMENT DE L'AGENAIS

### PRIORITE N° 1 : LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & L'EMPLOI

#### AU CŒUR DE NOTRE PROJET MUNICIPAL

ENGAGEMENT N° 7 : NOUS PROPOSERONS A NOS PARTENAIRES LA CREATION D'UNE INSTANCE COMMUNE DE PILOTAGE ECONOMIQUE « AGEN 2020 ».

ENGAGEMENT N° 8 : NOUS PROPOSERONS LA CREATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE MODERNE D'ENVIRON 150 HA, HQE, EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES DISPOSANT DU FONCIER ADAPTE (EXEMPLE : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE LAPLUME EN BRUILHOIS).

ENGAGEMENT N° 9 : NOUS PROPOSERONS LA CREATION D'UN POSTE DE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT SUR CHAQUE AXE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RETENU AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE (AGRO-ALIMENTAIRE, PHARMACIE, LOGISTIQUE, AEROSPATIAL, TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT).

ENGAGEMENT N° 10 : NOUS CREERONS POUR LE COMPLETER, SUR LE SITE DU PARC DES EXPOSITIONS, UN AUDITORIUM ET UN ENSEMBLE DE SALLES ADAPTEES CAPABLES DE FAIRE D'AGEN UNE VILLE DE CONGRES.

ENGAGEMENT N° 11 : NOUS NEGOCIERONS AVEC LE CONSEIL GENERAL, ORGANISATEUR PRIMAIRE DES TRANSPORTS PUBLICS, ET LES COLLECTIVITES CONCERNEES LA CONTINUITE DES TRANSPORTS PUBLICS VERS LES ZONES INDUSTRIELLES DE L'AGGLOMERATION (DESSERTS DE L'AGROPOLE NOTAMMENT).

ENGAGEMENT N° 12 : NOUS PROPOSERONS A L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES D'ETABLIR SOUS UN AN UN SCHEMA DIRECTEUR D'EQUIPEMENT COMMERCIAL DANS LEQUEL SERA RECONNUE LA PRIORITE DE LA VILLE D'AGEN ET PLUS SPECIALEMENT DE SON CŒUR DE VILLE POUR LES SECTEURS DU PRET-A-PORTER ET DE LA CULTURE

ENGAGEMENT N° 13 : NOUS NOUS OPPERONS A TOUT PROJET COMMERCIAL EXORBITANT (TYPE PROJETS APSYS LAMOTHE-MAGNAC

ENGAGEMENT N° 14 : NOUS CREERONS UNE AGENCE MUNICIPALE DU COMMERCE, CHARGEE DE LA DETECTION DES VACANCES DE LOCAUX, ET DE LA PROMOTION DU CENTRE-VILLE AUPRES DES INVESTISSEURS POTENTIELS ET DES GRANDES ENSEIGNES. ELLE SERA DIRIGEE PAR UN MANAGER DE CENTRE-VILLE, VERITABLE SPECIALISTE DE L'ECONOMIE DES CENTRES-VILLES, UN POSTE DEJA POURVU AVEC SUCCES DANS DE NOMBREUSES VILLES DE FRANCE

ENGAGEMENT N° 15 : NOUS DEVELOPPERONS DES STRUCTURES D'ACCUEIL FAMILIAL DES SENIORS, ET METTRONS EN PLACE DE NOUVEAUX TYPES DE PORTAGE DE COURSES A DOMICILE.

ENGAGEMENT N° 16 : NOUS OEUVRERONS EN FAVEUR DE LA MODERNISATION DE LA CITE ADMINISTRATIVE ET DU TRANSFERT DE LA MAISON D'ARRET POUR CREER UN POLE JUDICIAIRE AGENAIS MODERNE.

ENGAGEMENT N° 17 : NOUS CHERCHERONS A IMPLANTER UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS DANS LE QUARTIER DES ILES.

ENGAGEMENT N° 18 : NOUS ETUDIERONS LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE D'ACCUEIL ECONOMIQUE, HQE, DEDIEE AUX ARTISANS AGENAIS.

ENGAGEMENT N° 19 : NOUS PROPOSERONS LA MISE EN PLACE DE BOURSES MUNICIPALES D'AIDE A LA SCOLARITE, DESTINEES AUX ELEVES MERITANTS ISSUS DE FAMILLES AU REVENU MODESTE ET DESTINEE A ACCOMPAGNER CES JEUNES JUSQU'A LEUR ENTREE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

ENGAGEMENT N° 20 : LA VILLE D'AGEN S'IMPLIQUERA DANS LA MISE EN PLACE D'UNE MAISON DE L'EMPLOI COMMUNAUTAIRE.

ENGAGEMENT N° 21 : LA VILLE CREERA UNE REGIE DE QUARTIER POUR LE SECTEUR NORD-EST, QUI PROPOSERA, OUTRE LES PRESTATIONS CLASSIQUES (ESPACES VERTS, PETIT ENTRETIEN) DES PRESTATIONS D'AIDES A LA PERSONNE.

## AGEN, EXEMPLAIRE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT N° 22 : LA VILLE SOUHAITE METTRE EN PLACE DES PARKINGS DE PERIPHERIE QUI, ASSOCIES A UN RESEAU DE TRANSPORTS PUBLICS RENOVE (NAVETTES), PERMETTRONT DE LIMITER L'ENTREE DANS L'AGGLOMERATION DES VEHICULES. PAR EXEMPLE, L'UTILISATION DU PARKING DU PARC DES EXPOSITIONS, HORS MANIFESTATIONS, REPRESENTE UN POTENTIEL DE PLUS DE 1000 PLACES DE STATIONNEMENT. IL PEUT FACILEMENT ETRE RELIE AU CENTRE-VILLE PAR UN RESEAU DE NAVETTES PERFORMANT. DE LA MEME MANIERE, ON POURRAIT MOBILISER LE MIN OU LE MARCHE AUX BESTIAUX.

ENGAGEMENT N° 23 : LES BUS URBAINS DOIVENT ETRE PLUS RAPIDES QUE LA VOITURE EN CŒUR DE VILLE : LE PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS (PDU) SERA ACHEVE ET LEUR DONNERA LA PRIORITE EN CŒUR DE VILLE (COULOIRS RESERVES MIXTE BUS-VELOS)

ENGAGEMENT N° 24 : LA CIRCULATION DES VELOS SERA FACILITEE, UN ACCENT PARTICULIER ETANT MIS SUR LE DEVELOPPEMENT, LA CONTINUTE DES PISTES CYCLABLES AU NIVEAU DE L'AGGLOMERATION ET LEUR SECURISATION.

ENGAGEMENT N° 25 : LA BEAUREGARD-RD 813 SERA ACHEVEE DURANT LE MANDAT. LE CONTOURNEMENT PAR L'OUEST (PONT DE CAMELAT ET ROCADE OUEST CAMELAT/BRAX/ROQUEFORT/ESTILLAC) SERA MIS SUR LES RAILS.

ENGAGEMENT N° 26 : NOUS CREERONS UN REGIME DE SUBVENTIONS COMMUNAUTAIRES, DESTINE A FAIRE EN SORTE QUE BAILLEURS SOCIAUX ET PROPRIETAIRES PRIVES ATTEignent AU PLUS VITE LES OBJECTIFS NATIONAUX DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DE L'HABITAT. LA CREATION A AGEN D'UNE AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL) SERA RECHERCHEE EN LIAISON AVEC LE CONSEIL GENERAL.

ENGAGEMENT N° 27 : REHABILITER LE BARRAGE DE BEAUREGARD POUR REALIMENTER LA GARONNE, GARANTIR LA RESERVE EN EAU POTABLE, STABILISER LES NAPPES, PRESERVER L'ECOSYSTEME ET LIMITER L'EROSION DES BERGES DE GARONNE.

ENGAGEMENT N° 28 : RECONCILIER L'ECONOMIE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE, PAR LA CREATION DE ZONES INDUSTRIELLES DE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE ET LA REDUCTION DES EMISSIONS POLLUANTES DES ENTREPRISES EXISTANTES.

ENGAGEMENT N° 29 : CONSTITUER UN « AGENDA 21 » COMMUNAUTAIRE, INCLUANT ET FEDERANT LES INITIATIVES COMMUNALES DEJA ENGAGEES.

ENGAGEMENT N° 30 : ADAPTER LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES AUX CONTRAINTES DE CENTRE-VILLE ET FAVORISER LE TRI EN MILIEU URBAIN.

ENGAGEMENT N° 31 : OBTENIR DURANT LE MANDAT LA MODERNISATION COMPLETE DE L'USINE D'INCINERATION (SOGAD AU PASSAGE) EN VUE D'UNE BAISSSE SIGNIFICATIVE DE TOUS LES DECHETS ULTIMES ET REJETS DANS L'AIR ET DANS L'EAU DE CETTE INSTALLATION.

ENGAGEMENT N° 32 : CREATION D'UN SCHEMA D'AGGLOMERATION DES ESPACES VERTS PUBLICS, INCLUANT LES AMENAGEMENTS EN ZONES DE LOISIRS DU PLATEAU DE L'ERMITAGE, DU LAC DE PASSELIGNE, DU COTEAU DE MONBRAN ET DE LA ZONE ARMANDIE-RABAL

ENGAGEMENT N° 33 : CREATION DURANT LE MANDAT DE 800 PLACES DE PARKINGS EN PERIPHERIE IMMEDIATE DU CŒUR DE VILLE (GARE + PLACE DU PIN) ET REAMENAGEMENT DU STATIONNEMENT AU GRAVIER

ENGAGEMENT N° 34 : CONCERTATION ET ETUDE DE FAISABILITE QUANT A L'AMENAGEMENT D'UN CŒUR DE VILLE PIETON A FORTE ATTRACTIVITE ET HAUTE QUALITE URBAINE (1ERE TRANCHE : PLACE DES LAITIERS / 4 BOULEVARDS).

ENGAGEMENT N° 35 : CONCERTATION ET ETUDE DE FAISABILITE SUR LA MISE EN SENS UNIQUE (1 VOIE AUTO / 1 VOIE BUS-VELOS JASMIN -> LAITIERS & PIN -> 4 Bds POUR LE Bd DE LA REPUBLIQUE) (4 Bds -> GARE ET 4 Bds -> JAYAN POUR LE BOULEVARD CARNOT).

ENGAGEMENT N° 36 : MISE EN PLACE DE NAVETTES RAPIDES PARKINGS / CENTRE-VILLE.

ENGAGEMENT N° 37 : AMELIORATION DU MOBILIER URBAIN (BANCS PUBLICS, CORBEILLES, PARKINGS VELOS). UNE FORMULE DE TYPE « VELIB » (LOCATION DE VELOS), ASSOCIEE AUX PARKINGS DE PERIPHERIE (PARC DES EXPOS, MIN, MARCHE AUX BESTIAUX) SERA MISE A L'ETUDE AU NIVEAU DE L'AGGLOMERATION.

ENGAGEMENT N° 38 : AUX ABORDS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, DES INITIATIVES SERONT PRISES POUR FAVORISER LE « PEDIBUS » (RAMASSAGE SCOLAIRE A PIED AVEC LES PARENTS D'ELEVES)

ENGAGEMENT N° 39 : MISE EN ŒUVRE D'UNE OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) SUR L'ENSEMBLE DU CŒUR DE VILLE DONT LE THEME SERAIT LES ECONOMIQUES D'ENERGIES (ISOLATION, CHAUFFAGE, ETC...). UNE TELLE OPAH PERMETTRA NOTAMMENT AUX PROPRIETAIRES PRIVES DE BENEFICIER DE SUBVENTIONS DE L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT.

ENGAGEMENT N° 40 : UN PARCOURS SANTE AINSI QU'UNE PISTE CYCLABLE DE LOISIRS SERONT REALISES LE LONG DES BERGES DE LA GARONNE. L'ACCORD DE L'ÉTAT, GESTIONNAIRE DE LA VOIE SUR BERGE, SERA SOLLICITE EN VUE D'OBTENIR LA FERMETURE DOMINICALE, AUX BEAUX JOURS, DE LA CIRCULATION SUR LA VOIE SUR BERGE.

ENGAGEMENT N° 41 : UNE CELLULE D'INTERVENTION RAPIDE, DOTEE D'UN NUMERO VERT, SERA MISE EN PLACE POUR LES PETITS TRAVAUX SUR LES ESPACES PUBLICS.

ENGAGEMENT N° 42 : LA PROPRETE, LA TRANQUILLITE ET LA SECURITE DES ESPACES PUBLICS FERONT L'OBJET D'UNE ACTION MUNICIPALE PLUS ENERGIEQUE. LA POLICE MUNICIPALE EN FERA UN DE SES OBJECTIFS PRIORITAIRES.

ENGAGEMENT N° 43 : CHAQUE REAMENAGEMENT DE RUE OU DE PLACE FERA L'OBJET D'UNE REFLEXION SPECIFIQUE POUR REINSTALLER DES ARBRES D'ALIGNEMENT DANS LA VILLE. L'OUVERTURE AU PUBLIC DE NOUVEAUX ESPACES VERTS OU D'ESPACES VERTS EXISTANTS SERA SYSTEMATIQUEMENT MISE A L'ETUDE (PREFECTURE, PALISSY, ...)

ENGAGEMENT N° 44 : POUR CHAQUE LIGNE DE BUS CREEE OU REAMENAGEE, LA MISE EN PLACE DE PARKINGS SERA ETUDIEE.

ENGAGEMENT N° 45 : AGEN HABITAT METTRA EN ŒUVRE UN PROGRAMME D'ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE DES LOGEMENTS, AVEC MISE EN PLACE DE SYSTEMES ALTERNATIFS DE CHAUFFAGE (CAPTEURS SOLAIRES, CO-GENERATION, TOITS TERRASSES) VISANT A REDUIRE DE 15% LES CHARGES DE CHAUFFAGE DES OCCUPANTS.

ENGAGEMENT N° 46 : DE NOUVEAUX JARDINS FAMILIAUX SERONT CREEES DE NOUVEAUX ESPACES VERTS AMENAGES A PROXIMITE DES QUARTIERS LES PLUS DENSES.

ENGAGEMENT N° 47 : UNE CONVENTION SERA SIGNEE AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION POUR PERMETTRE L'ACCES AUX TOILETTES DU PUBLIC.

ENGAGEMENT N° 48 : DES ACTIONS DE PROMOTION DE L'ECO-CITOYENNETE SERONT MISES EN ŒUVRE DANS LES QUARTIERS.

## AGEN, VILLE SOLIDAIRE

ENGAGEMENT N° 49 : NOUS DEVELOPPERONS LES TRANSPORTS PUBLICS AUTOUR DES OBJECTIFS DE DESSERTE DE L'ENSEMBLE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE L'AGGLOMERATION (Y COMPRIS CELLES SITUÉES EN-DEHORS DE CELLE-CI) ET D'AMELIORATION DE L'ACCES AUX PRINCIPAUX SERVICES PUBLICS.

ENGAGEMENT N° 50 : NOUS PROPOSERONS A LA CAA LA TRANSFORMATION D'AGEN HABITAT EN OPAC COMMUNAUTAIRE DONT L'OBJECTIF PREMIER SERA LE DEVELOPPEMENT D'UN LOGEMENT SOCIAL DE QUALITE HARMONIEUSEMENT REPARTI SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION. CET OPAC ENGAGERA PAR AILLEURS UNE ACTION SYSTEMATIQUE DE RESORPTION DES « DENTS CREUSES » DU CENTRE-VILLE (EXEMPLE : IMMEUBLE DU QUEEN'S).

ENGAGEMENT N° 51 : LA CAA ET LA VILLE S'INVESTIRONT PLEINEMENT DANS UN NOUVEAU PROJET DE RENOVATION DE TAPIE, REPENSE EN CONCERTATION ETROITE AVEC LES HABITANTS : LA POLITIQUE DE LA VILLE DOIT S'INTERESSER AUX HABITANTS AVANT DE S'INTERESSER AUX BATIMENTS.

ENGAGEMENT N° 52 : NOUS DEMANDERONS LA CREATION D'UN FONDS COMMUNAUTAIRE D'AIDE A L'ACCESSIBILITE DES ESPACES ET DES BATIMENTS PUBLICS AUX HANDICAPES POUR ATTEINDRE L'OBLIGATION LEGALE D'UNE ACCESSIBILITE TOTALE EN 2015.

ENGAGEMENT N° 53 : LA VILLE D'AGEN VEUT ETRE EXEMPLAIRE ET MENER UNE ACTION DE MISE AUX NORMES DE SES PROPRES BATIMENTS PUBLICS POUR QUE TOUS SOIENT ACCESSIBLES D'ICI A LA FIN DU MANDAT.

ENGAGEMENT N° 54 : DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAR « PLAQUES » (DU LIEU DE STATIONNEMENT AU LIEU DE VIE) RENDANT LA VILLE ACCESSIBLE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE SERONT REALISES TOUT AU LONG DU MANDAT, EN CONCERTATION PERMANENTE AVEC LES ASSOCIATIONS CONCERNEES

ENGAGEMENT N° 55 : LA VILLE D'AGEN METTRA A DISPOSITION LE TERRAIN NECESSAIRE A L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, DANS LE RESPECT DE SES OBLIGATIONS LEGALES. ELLE VEILLERA A CE QUE LA CAA PRENNE EN CHARGE LA REALISATION D'UN TERRAIN D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRE SPECIALEMENT ADAPTE POUR LES GRANDS RASSEMBLEMENTS SAISONNIERS.

ENGAGEMENT N° 56 : LA VILLE D'AGEN AUGMENTERA DURANT LE MANDAT LES CAPACITES D'ACCUEIL DES AINES, EN FAVORISANT DE NOUVEAUX MODES DE PRISE EN CHARGE, AU TRAVERS DE FAMILLES GOUVERNANTES ET DE LIEUX D'ACCUEIL DE COURTE DUREE, Y COMPRIS DANS LE CADRE DU PLAN ALZHEIMER.

ENGAGEMENT N° 57 : LE PORTAGE DES REPAS A DOMICILE SERA RENFORCE ET AMELIORE, EN PORTANT UNE ATTENTION PARTICULIERE A LA QUALITE DU SERVICE RENDU A NOS AINES ET A L'ECOUTE DE LEURS ATTENTES DANS CE DOMAINE TRES SENSIBLE.

ENGAGEMENT N° 58 : LA VILLE RENFORCERA SA PRESENCE AUPRES DES CLUBS ET ASSOCIATIONS DE PERSONNES AGEES, CREATRICES D'UN LIEN SOCIAL INDISPENSABLE.

ENGAGEMENT N° 59 : LA VILLE AIDERA A LA MISE EN PLACE DE MICRO-CRECHES (ACCUEIL D'UN PETIT NOMBRE D'ENFANTS (MAXIMUM 9) PAR 3 OU 4 ASSISTANTES MATERNELLES DANS UN LOCAL MIS EN COMMUN AVEC L'AIDE DE LA VILLE). PAR AILLEURS, LA VILLE SOUTIENDRA LA CREATION DE PLACES SUPPLEMENTAIRES EN HALTE-GARDERIES.

ENGAGEMENT N° 60 : DES ACTIONS D'AIDE A LA PARENTALITE (CHANTIERS EDUCATION, POINTS INFOS FAMILLES, ETC...) SERONT MISES EN ŒUVRE DANS LA PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES.

ENGAGEMENT N° 61 : UN SCHEMA DES AIRES DE JEUX SERA REALISE EN VUE D'AUGMENTER LE NOMBRE DE CES AIRES (PAR EXEMPLE AVENUE SCHUMAN DEVANT POMPEYRIE ?)

ENGAGEMENT N° 62 : LA VILLE LANCERA UN ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE, CENTRE SUR L'AIDE AUX DEVOIRS, PENDANT TOUT LE PARCOURS EDUCATIF DES JEUNES, EN CONCENTRANT SES EFFORTS SUR CEUX DE NOS JEUNES QUI S'INVESTISSENT PLEINEMENT DANS LEUR REUSSITE (CF ENGAGEMENT N° \_\_ BOURSES MUNICIPALES). CE PLAN, QUI ASSOCIERA LES PARENTS, LE MONDE EDUCATIF ET ASSOCIATIF, BENEFICIERA DE LA MOBILISATION DES CENTRES SOCIAUX MUNICIPAUX.

ENGAGEMENT N° 63 : APRES LEUR PARCOURS SCOLAIRE, L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLOMES DES QUARTIERS DEVIENDRA UNE PRIORITE MUNICIPALE : LEUR INTEGRATION VERS DES STAGES OU LES PREMIERS EMPLOIS BENEFICIERA DE L'IMPLICATION FORTE DE LA VILLE. NOUS PROPOSERONS CETTE PRIORITE A

L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES EN MATIERE D'AIDE A L'EMPLOI (ANPE, ASSEDIC, MISSION LOCALE, CONSEIL GENERAL, PLIE, ETC...).

ENGAGEMENT N° 64 : LA VILLE CONTRACTUALISERA AVEC CES CLUBS & ASSOCIATIONS UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE SON AIDE, EN CONTRE-PARTIE D'ENGAGEMENTS PRECIS DE LEUR PART (TRANSPARENCE FINANCIERE, IMPLICATION DANS LA VIE DU QUARTIER, SPORT FEMININ, TENUE DES EQUIPES DU CLUB A L'EXTERIEUR, ETC...).

ENGAGEMENT N° 65 : LA VILLE FAVORISERA L'ACCES DES JEUNES SPORTIFS DE QUARTIER VERS LES METIERS DU SPORT.

ENGAGEMENT N° 66 : LA VILLE RELANCIERA LA DYNAMIQUE DES ESPACES PUBLICS NUMERIQUES, A PARTIR DES BESOINS REELS DES HABITANTS, POUR REDUIRE LA FRACTURE NUMERIQUE.

## AGEN, VILLE VIVANTE

ENGAGEMENT N° 67 : LA VILLE D'AGEN, POU MON CULTUREL DE L'AGGLOMERATION, DOIT AVOIR L'AMBITION DE RESTER LE PRINCIPAL INITIATEUR DE PROJETS, EN METTANT A DISPOSITION SON EXPERTISE PROFESSIONNELLE ET MATERIELLE POUR DES PROJETS COMMUNS.

ENGAGEMENT N° 68 : LA VILLE D'AGEN FAVORISERA LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS CULTURELS « JEUNES PUBLICS » DANS TOUTE L'AGGLOMERATION.

ENGAGEMENT N° 69 : LA DECENTRALISATION DE CERTAINES DIFFUSIONS (EXEMPLE DU THEATRE) SERA FAVORISEE AU TRAVERS DE PARCOURS INTERCOMMUNAUX.

ENGAGEMENT N° 70 : UN « PASS'AGGLO CULTURE » SERA CREE POUR PROPOSER A TOUS LES HABITANTS DE L'AGGLOMERATION LES MEMES CONDITIONS TARIFAIRES TANT DANS LA DIFFUSION DES SPECTACLES QUE DANS L'APPRENTISSAGE CULTUREL.

ENGAGEMENT N° 71 : DES PROJETS CULTURELS COMMUNS, FEDERATEURS, SERONT MIS EN CHANTIER : (EXEMPLE D'UN EVENEMENTIEL AUTOUR DU CHANT CHORAL DANS LES LIEUX PATRIMONIAUX DE L'AGGLO). (EXEMPLE D'UN FESTIVAL DE THEATRE AMATEUR, COMPTE-TENU DU NOMBRE IMPORTANT DE TROUPES EXISTANTES).

ENGAGEMENT N° 72 : UN SCHEMA DIRECTEUR MUSICAL DE L'AGGLOMERATION SERA PROPOSE, POUR AMELIORER L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL SUR L'ENSEMBLE DE L'AGGLOMERATION.

ENGAGEMENT N° 73 : NOUS VEILLERONS A L'HARMONISATION DES CALENDRIERS CULTURELS DE L'AGGLOMERATION (FESTIVAL BLUES PASSAGE, FETE DE LA LECTURE DE BOE, FESTIVAL DU POLAR A BON ENCONTRE, FESTIVAL DE THEATRE P. DEBAUCHE A AGEN...)

ENGAGEMENT N° 74 : LA REALISATION D'UNE SALLE DE SPECTACLE ET DE CONGRES, DE TYPE « AUDITORIUM » SERA MISE A L'ETUDE : PAR EXEMPLE AU PARC DES EXPOSITIONS POUR BENEFICIER DES PARKINGS ET ACCESSIBILITE, DANS UNE SALLE DISTINCTE DES HALLS EXISTANTS (HAUTE QUALITE ACOUSTIQUE)

ENGAGEMENT N° 75 : LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE EN MATIERE SPORTIVE SERA RENFORCEE POUR LES EQUIPEMENTS D'EXCELLENCE (EXEMPLE : PISTE D'ATHLETISME DU STADE RABAL), POUR MIEUX MUTUALISER LES MOYENS ET OFFRIR LES MEILLEURS EQUIPEMENTS AUX HABITANTS.

ENGAGEMENT N° 76 : LES CLUBS SPORTIFS « CORPO » MANQUENT SOUVENT D'EQUIPEMENTS. LA VILLE D'AGEN PROPOSERA LA MISE EN PLACE D'UN PLATEAU SPORTIF COMMUNAUTAIRE (TERRAINS + VESTIAIRES) A DESTINATION DU SPORT LOISIR ET CORPORATIF (PAR EXEMPLE : A CANCELLES)

ENGAGEMENT N° 77 : NOUS RECENTRERONS LA POLICE MUNICIPALE SUR SA VOCATION DE POLICE DE PROXIMITE AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ARRETES DU MAIRE

ENGAGEMENT N° 78 : NOUS LUTTERONS FERMEMENT CONTRE TOUTE PRATIQUE DE MENDICITE AGRESSIVE TOUT EN DEVELOPPANT NOS CAPACITES D'ECOUTE DES PERSONNES EN VOIE D'EXCLUSION

ENGAGEMENT N° 79 : POUR AMELIORER LA SECURITE DANS CERTAINS LIEUX PUBLICS SENSIBLES (JAYAN, PLACE JASMIN, ETC...) NOUS DEPLOIERONS DE MANIERE PRAGMATIQUE UN RESEAU MUNICIPAL DE TELESURVEILLANCE, DANS LE RESPECT DU CADRE LEGISLATIF GARANT DU RESPECT DES LIBERTES INDIVIDUELLES.

ENGAGEMENT N 80 : NOUS ACCROITRONS LA COOPERATION VILLE-ÉTAT, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE D'INFORMATION ET DU RENSEIGNEMENT.

ENGAGEMENT N°81 : AGEN SERA CANDIDATE POUR ETRE UN DES SITES PILOTES DU DEPLOIEMENT DE LA NOUVELLE POLICE DE PROXIMITE NATIONALE

ENGAGEMENT N° 82 : UN PLAN PLURIANNUEL DE MISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS CULTURELS SERA CONSTRUIT, A PARTIR D'UN ETAT DES LIEUX REALISES EN DEBUT DE MANDAT, PERMETTANT DE REFORMER ET, SI NECESSAIRE, DE REMPLACER LES EQUIPEMENTS. L'ENSEMBLE STADIUM/PATRIOTES/CENTRE CULTUREL SERA INCLUS DANS CE PLAN.

ENGAGEMENT N° 83 : LA VILLE PASSERA UN CONTRAT TRIENNAL AVEC LES STRUCTURES ASSOCIATIVES, PROFESSIONNELLES ET AMATEURS EN S'ENGAGEANT SUR LES OBJECTIFS ET LES MOYENS.

ENGAGEMENT N° 84 : LES PRATIQUES DE TOUTES LES CULTURES SERONT FAVORISEES (EX : PARTENARIAT AVEC LES ECOLES, Y COMPRIS HORS PERIODES SCOLAIRES)

ENGAGEMENT N° 85 : UN LABEL « CULTURE VILLE D'AGEN » PERMETTRA DE STRUCTURER L'ENSEMBLE DES PROJETS, AVEC DES EXIGENCES DE CONVENTIONNEMENT, DE MUTUALISATION, DE TRANSVERSALITE, DE DIFFUSION ET D'ANIMATION DU TERRITOIRE

ENGAGEMENT N° 86 : LA PROGRAMMATION CULTURELLE INNOVANTE S'APPUIERA SUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS (CONTRAT EDUCATIF LOCAL, POLITIQUE DE LA VILLE) EN LIAISON AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS AU SERVICE DES AGENAIS (ACTION SOCIALE, POINT JEUNES, EDUCATION NATIONALE, PETITE ENFANCE...)

ENGAGEMENT N° 87 : DES NOTRE ELECTION, NOUS FERONS UN AUDIT IMMEDIAT DE L'AVANCEMENT DU PROJET DE MULTIPLEXE CINEMA AU PONT DE DONNEFORT. DANS LA MESURE DU POSSIBLE, NOUS FAVORISERONS AVEC LE PROPRIETAIRE L'IMPLANTATION D'UN MULTIPLEXE INSTALLE EN CENTRE-VILLE.

ENGAGEMENT N° 88 : NOUS MENERONS CONJOINTEMENT UNE ACTION ENERGIEQUE POUR PRESERVER ET DEVELOPPER L'OFFRE D'ARTS ET ESSAIS, A PARTIR DE L'EXPERIENCE REUSSIE DES MONTREURS D'IMAGES.

ENGAGEMENT N° 89 : LES EQUIPEMENTS SPORTIFS D'AGEN, ET NOTAMMENT LE POLE ARMANDIE, MERITENT D'ETRE COMPLETES. UNE ETUDE SERA MENEES EN VUE DE TRANSFERER LES JARDINS MUNICIPAUX ET D'AFECTER L'ESPACE AINSI RENDU DISPONIBLE A LA CREATION DE TERRAINS DE SPORTS, NATURELS ET SYNTHETIQUES.

ENGAGEMENT N° 90 : UN ETAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS EXISTANTS SERA REALISE (NOMBRE DE TERRAINS ET DE SALLES, VESTIAIRES, ETAT, MODES D'UTILISATION). UN PLAN PLURIANNUEL DE MISE A NIVEAU SERA REALISE, INCLUANT LES EQUIPEMENTS DE QUARTIER.

ENGAGEMENT N° 91 : UNE CHARTE SERA PASSEE ENTRE LA VILLE ET LES CLUBS SPORTIFS, DETERMINANT UN CAHIER DES CHARGES POUR L'ATTRIBUTION DES AIDES ET SUBVENTIONS.

ENGAGEMENT N° 92 : LA VILLE S'ENGAGERA DANS L'OPERATION NATIONALE « WEEK END SPORTS EN FAMILLE ».

ENGAGEMENT N° 93 : LA VILLE ET LE SUA RUGBY (CLUB ET ASSOCIATION) SE FIXERONT DES OBJECTIFS PARTAGES A MOYEN TERME (3 ANS) A PARTIR DESQUELS SERONT DETERMINES LES SOUTIENS ACCORDES.

ENGAGEMENT N° 94 : LA VILLE ETABLIRA UN SCHEMA DIRECTEUR DE MODERNISATION DE SES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

ENGAGEMENT N° 95 : NOUS FAVORISERONS LES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES DANS TOUS LES QUARTIERS, DANS LES PLACES, AU TRAVERS D'ATELIERS D'ARTS DE LA RUE, STAND UP, SLAM, DANSES (TEKTONIC).

ENGAGEMENT N° 96 : NOUS CREERONS UNE JOURNEE DE RENCONTRE CULTURELLE INTER-QUARTIERS.

ENGAGEMENT N° 97 : NOUS VALORISERONS LA CREATION, NOTAMMENT DES PLUS JEUNES, DANS LES QUARTIERS (EXPOSITIONS, REPRESENTATIONS).

ENGAGEMENT N° 98 : NOUS FACILITERONS L'ACCES DES JEUNES DES QUARTIERS AUX EQUIPEMENTS CULTURELS ET LES LIEUX DE CULTURES DU CENTRE-VILLE (THEATRE, DEBAUCHE, LA TANNERIE, GALERIES PRIVEES (PAR PETITS GROUPES ACCOMPAGNES AVEC DES ACTEURS CULTURELS DE REFERENCE)

ENGAGEMENT N° 99 : NOUS CREERONS UN THEATRE DE VERDURE (PRAIRIE DU PONT CANAL) AVEC ANIMATIONS D'ETE

ENGAGEMENT N° 100 : NOUS FERONS REVIVRE LE KIOSQUE DU GRAVIER (AU TRAVERS D'UNE SAISON D'ETE PAR EXEMPLE)

ENGAGEMENT N° 101 : LE PRUNEAU SHOW, MAINTENU, VERRA SON CONTENU REVU ET MODERNISE (*spectacles de 1<sup>er</sup> plan déplacés au gravier avec un report de la circulation sur la voie sur berge, mobilisation plus importante des acteurs associatifs*).

ENGAGEMENT N° 102 : LE MANAGER DE CENTRE-VILLE, LES COMMERÇANTS ET LA VILLE SE MOBILISERONT POUR QUE LE CALENDRIER DES FETES AGENAISES SOIT PLUS ATTRACTIF (CARNAVAL, SEMAINE DES SOLDES, MARCHÉ DE NOËL, KIOSQUES D'INFORMATIONS...).

ENGAGEMENT N° 103 : NOUS ETABLIRONS UNE CONVENTION ENTRE DIRIGEANTS DES CLUBS SPORTIFS ET VILLE, PREVOYANT L'INTERVENTION ET L'EVALUATION D'UN ELU, EN CONTREPARTIE DE MOYENS PERENNES MIS EN PLACE PAR LA VILLE (*cf engagement n° 59*)

ENGAGEMENT N° 104 : UN SOUTIEN PARTICULIER SERA APORTE AU CLUB DE FOOT DE MONTANOU ET RODRIGUES. NOUS METTRONS EN PLACE DES ACTIVITES SPORTIVES ET PEDAGOGIQUES A BARLETE, QUARTIER AUJOURD'HUI DENUE EN INFRASTRUCTURES, AU TRAVERS DE PARTENARIAT AVEC DES CLUBS EXISTANTS.

ENGAGEMENT N° 105 : NOUS APPORTERONS UNE AIDE PARTICULIERE AU SPORT FEMININ OU LA DEMANDE EST TRES IMPORTANTE (EXEMPLE : PARTENARIAT AGIR / SUA RUGBY POUR LA MELEE DE L'ESPOIR).

ENGAGEMENT N° 106 : LA VILLE D'AGEN PROPOSERA A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION UN CONTRAT DE GESTION GLOBALE TENDANT A UNIFIER LES ADMINISTRATIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES A CHAQUE FOIS QUE CELA SERA PERTINENT.